

NOTE

SUR

PHILIPPE DE BEAUMANOIR ET GAUTIER BARDIN

PAR M. ALEX. SOREL, MEMBRE TITULAIRE (1)

Tout le monde connaît, ne serait-ce que de nom, les *Coutumes du Beauvoisis*, ce livre remarquable dû à la plume de Philippe de Beaumanoir, mais bien peu de gens savent les détails de la vie de ce grand jurisconsulte du treizième siècle.

M. le comte Beugnot lui-même, dans la savante édition de ces *Coutumes* publiée en 1842 par la *Société de l'Histoire de France*, s'est beaucoup étendu sur notre législation au moyen âge, puis se bornant à dire que Philippe de Beaumanoir était né en Picardie, et passant en revue les diverses fonctions qu'il avait exercées pendant sa vie, il a constaté que Loysel, du Cange et la Thaumassière n'avaient recueilli sur lui, que des faits peu nombreux et sans intérêt. Les biographes modernes n'en ont guère dit davantage, et la personnalité de Philippe de Beaumanoir serait restée obscurcie par un nuage épais, si les recherches patientes et laborieuses de M. Bordier, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, n'étaient venues l'en dégager.

M. Bordier, que la Société historique de Compiègne est

(1) Cette note a été lue dans la séance du 19 février 1874.

fière de compter parmi ses membres correspondants, vient de publier le résultat de ces recherches de vingt années et les révélations que contient son livre sont de nature à fixer à tous les points de vue, l'attention des habitants de l'arrondissement de Compiègne (1).

C'est, en effet, dans le petit hameau de Beaumanoir, à quelque distance de Remy, dans le canton d'Estrées-Saint-Denis, c'est-à-dire, tout près de Compiègne que l'illustre auteur des *Coutumes du Beauvoisis* a vu le jour, vers la fin de 1246 ou dans les premiers mois de 1247.

Ce hameau ne consistait guère alors qu'en une maison ou château tenu à cens de l'abbaye de Saint-Denis, et situé au milieu de champs qu'on appelait la Terre-Bernard ; dans l'enceinte du château se trouvait une chapelle pour l'entretien de laquelle l'abbé de Saint-Denis abandonna, en 1222, la dime qu'il recevait pour la Terre-Bernard.

Philippe de Beaumanoir appartenait « à une famille alliée aux principales dynasties seigneuriales de la contrée » et qui occupa « durant les douzième et treizième siècles un rang des plus honorables parmi la noblesse Beauvaisine. » L'un de ses ancêtres, Pierre de Remi, passe pour avoir été le chevalier qui, à la bataille de Bouvines, commandait les milices Compiègnoises et se conduisit avec la plus grande bravoure.

Dans sa jeunesse Philippe de Beaumanoir s'adonna à la poésie. Il composa notamment deux romans héroïques qui eurent pour titre, l'un *la Manekine*, l'autre *Jehan de Dam-*

(1) En 1868, M. Bordier publia dans le tome VII des *Mémoires de la Société académique de l'Oise* (p. 59), la première partie de son travail sur Philippe de Beaumanoir. La seconde contenant les *Poésies* du célèbre jurisconsulte, parut en 1868 dans le tome VIII de la même publication (p. 79).

M. Bordier a réuni ces deux parties dans un seul volume tiré à un petit nombre d'exemplaires, augmenté de documents nouveaux et enrichi de plusieurs planches remarquables. Ce volume a pour titre : PHILIPPE DE REMI, sire de BEAUMANOIR, 1246-1296. — Paris, librairie Techener, rue de l'Arbre-Sec, 52. — 1873.

martin et Blonde d'Oxford. Dans le premier de ces poèmes, qui contient le récit d'une princesse de Hongrie obligée de fuir son pays et d'aborder l'Angleterre en traversant l'Italie et le Nord de la France, le futur jurisconsulte ne se piqua pas d'une très-grande érudition en matière de géographie, car il fait embarquer son héroïne sur les rivages de la Hongrie, absolument comme si cette contrée avait été au bord de la mer Baltique, et plus loin il lui fait franchir en douze jours sur un simple batelet la distance qui sépare Rome de l'Ecosse, et encore ne consacre-t-il que quatre vers pour cette longue traversée; mais quand il arrive à décrire les parages qui lui sont chers, il le fait avec amour et se délecte en s'inspirant des souvenirs poétiques du sol natal. C'est ainsi qu'il montre le roi d'Ecosse débarquant auprès de Bruges, traversant Gand et Lille, entrant dans le Vermandois, passant à Corbie et venant se loger dans le château de Ressons-sur-Matz, où il doit assister à un grand tournoi, dans lequel il remporte le prix. Philippe de Beaumanoir consacre un grand nombre de vers à la description de cette fête chevaleresque. Il énumère tous ceux qui y assistèrent :

« Boulensien et Artisien,
Brebengon et Vermendisien,
Flamenc et Normant et Puhier, (1)
Alemant, Thiois et Baivier,
Tout cil a Ressons descendirent
Et par les fenestres hors mirent
Mainte escu et mainte banière
De mainte diverse manière.
De l'autre part devers Gornay
Vinrent Biauvoisin, bien le say,
Berruier, Breton et François
Et Poitevin et Hurepois
Et Champenois tout ensement ;
Cist vinrent au tournoient.

(1) Gens du Ponthieu (2670^{me} vers et suiv.).

A Gornay sont cist descendu
Ainsi ont le jour atendu
Que devoit estre li tournois ;
Et quant ils vindrent de manois
La messe oïrent ; puis s'armèrent
Et dessus leurs destriers montèrent
As cans vinrent pour tournoier
Ce puet as couars anoiier. »

Indépendamment de ces deux poèmes, Philippe de Beaumanoir rima des *Saluts d'amour*, sortes de tirades qui commençaient « par une salutation à la dame dont le poète faisait l'éloge » ; quelques pièces galantes et deux *fatrasies* où il est question encore de Ressons et de Gournay-sur-Aronde.

Plus tard il devint prévôt de la seigneurie de Nanteuil-le-Haudouin, et c'est dans l'exercice de cette fonction qu'il conçut le projet d'écrire son livre des *Coutumes du Beauvoisis*. Appelé ensuite, en 1279, à la dignité de bailli de Clermont, il en demeura investi jusqu'en 1282. Deux ans après, il devint sénéchal de Poitou, puis de Saintonge et au mois d'août 1289 il fut nommé bailli de Vermandois ; la même année il partit pour Rome où l'appelait une mission dont le roi l'avait chargé auprès du Saint-Siège. Deux ans plus tard, on le retrouve à Saint-Quentin prenant part à l'organisation de l'armée qui devait envahir le Hainaut, et en 1292 il devient bailli de Senlis, fonction qu'il exerça jusqu'au 7 janvier 1296 jour où il mourut au Moncel dans le domaine patrimonial, dont il reste encore quelques traces, et dont la Société historique a conservé un agréable souvenir à raison de la charmante excursion qu'elle fit le 1^{er} août 1872, et de la photographie de l'ancienne abbaye de Moncel que nous a si gracieusement offert notre collègue M. E. Delarche.

Le corps de Philippe de Beaumanoir fut amené à Compiègne et inhumé dans l'église du Couvent des Dominicains, auxquels succédèrent les Jacobins au dix-septième siècle.

Dom Gillisson a vu et relevé en partie l'inscription qui figurait alors sur la pierre tumulaire. L'illustre jurisconsulte y était représenté en costume de guerre avec un écu portant trois quintes feuilles. Aujourd'hui, il ne reste plus de l'ancien couvent des Dominicains que l'emplacement où il se trouvait et quelques vestiges qui sont conservés par notre dernier président annuel, M. le baron de Bicquille, avec ce culte dont il entoure tout ce qui peut raviver le souvenir du Compiègne d'autrefois, mais malheureusement la pierre tombale du sire de Beaumanoir a complètement disparu.

Indépendamment de ces détails biographiques sur l'auteur des *Coutumes du Beauvoisis*, le livre de M. Bordier renferme encore, sous forme de pièces justificatives, un grand nombre de documents d'un intérêt exceptionnel pour notre histoire locale. Ce sont, pour la majeure partie, des actes et des sentences émanés de Philippe de Beaumanoir alors qu'il était bailli de Clermont et de Senlis. Parmi ces documents figure notamment, une sentence rendue le 25 mars 1294 entre la ville de Compiègne et l'abbaye de Saint-Corneille à raison de certains droits de forage et de minage revendiqués de part et d'autre.

Il était impossible de faire une étude approfondie sur Philippe de Beaumanoir sans rencontrer le nom de Gautier Bardin qui fut son contemporain et qui comme lui exerça les fonctions de bailli de Vermandois. M. Bordier a reproduit le texte de trois actes de l'administration de Gautier Bardin. Le premier de ces actes contient une injonction faite en 1266 aux villes de Compiègne et de Noyon de conduire à Tours à l'octave de la fête de Notre-Dame, un certain nombre de sergents pour le service du roi.

De plus, M. Bordier a fait graver le portrait de Gautier Bardin tel qu'il existe sur le tombeau qu'on peut voir encore dans l'église de Pierrefonds où il a été inhumé en 1305.

Cette pierre tumulaire est de toute beauté et si plus tard l'action du temps ou quelque circonstance imprévue réservait à cette curieuse épave du treizième siècle, le même sort qu'à la pierre tumulaire de Philippe de Beaumanoir, on aurait du moins la consolation d'en posséder une fidèle reproduction. Ajoutons que par une gracieuseté dont chacun de nous lui saura gré, M. Bordier a bien voulu abandonner à la Société historique de Compiègne la propriété de la planche qui a servi à la gravure du portrait de Gautier Bardins et grâce à cette libéralité, nous pourrons, à notre tour, enrichir nos prochains mémoires de la physionomie de ce bailli de Vermandois.